

L'atelier ferme c'est : un élevage de volailles en plein air, un élevage d'escargots, des céréales. Ces activités permettent aux travailleurs d'être en situation de responsabilité. En effet, élever des animaux impose une rigueur de travail, d'observation et de la vigilance.

Composé d'une dizaine de travailleurs accompagnés d'un moniteur, cet atelier propose des tâches multiples et variées où chacun pourra trouver sa place et mettre en œuvre son propre projet socioprofessionnel.

Les volailles mises en place par an:

- 12 000 volailles de Bresse
- 300 Canards
- 900 Pintades



Remplissage des mangeoires



Canards dans un parc

Pose d'une bague d'identification



Chacun des travailleurs participe:

- A l'élaboration et distribution de l'alimentation des volailles
- Aux soins des animaux
- A la mise en place des volailles dans les bâtiments dispersés au travers des 12 ha de prairie
- A l'entretien des parcours herbeux et des bâtiments



Démoulage pontes d'escargots

Les escargots

Chaque année 280 000 escargots sont produits sur la ferme.

Le travail est réparti en fonction des saisons de production:

- de mars à mai : mise en place de la reproduction et remise en état des parcs d'élevage
- De mai à octobre : élevage des escargots dans les parcs verdoyants (distribution de farine végétale)
- Automne : ramassage et tri des escargots
- Hiver : Hibernation des futurs reproducteurs



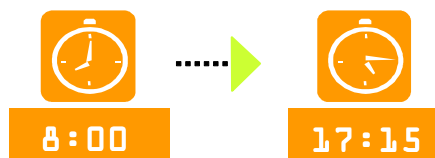
Les infos utiles ...

Horaires de travail

Vous êtes accueilli(e)

- de 8 h à 17 h 15 du lundi au jeudi
- de 8 h à 12 h le vendredi.

Chaque matin et après-midi, vous bénéficiez d'une pause libre de 10 mn.
Une salle de pause est mise à votre disposition.



Congés

Vous disposez de 30 jours de congés annuels, avec :

- 1 semaine au printemps
- 3 semaines en été
- 1 semaine à l'automne
- 1 semaine en hiver

Vos demandes de congés sont déposées auprès de votre moniteur en janvier et sont accordées en fonction du calendrier de travail de l'atelier.

Vous disposez de 3 jours mobiles que vous programmez avec le moniteur au minimum une semaine avant la date souhaitée.



Restauration

Vous avez la possibilité de prendre votre déjeuner au restaurant de l'ESAT du lundi au vendredi entre 12 h et 13 h 30.

Un bus gratuit vous emmènera à la salle de restauration située au foyer d'hébergement (distance 2 km).

Tenue de travail

Une tenue spécialement destinée au travail vous est fournie. Vous disposez d'un placard personnel.

Des douches sont à votre disposition et recommandées pour certaines activités.

